

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 1 décembre 2015 à 20h00. Sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Michel Morin et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain et Monsieur Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

Absence motivée : Monsieur Martin Thibert, maire

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 NOVEMBRE 2015**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Demande de subvention et adhésion au programme MADA
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Adoption du Rapport annuel de l'an 5 du Schéma de Sécurité Incendie
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Remboursement du dépôt - Dossier de reboisement de Ferme Raunis (Ferme R.C.R.)
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour l'ajout de pierre près du Pavillon des loisirs
 - b) Facturation de l'assainissement des eaux usées : Demande quittance pour 2014 et avant
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Rappel de la tenue de la réunion du 8 décembre 2015 à 20h00 portant sur le budget 2016
 - b) Adoption et avis public du calendrier des séances ordinaires pour 2016
 - c) Proclamation du 8 décembre comme étant la « Journée contre l'intimidation »
10. **VARIA**
11. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
12. **COURRIER**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 H 18**

1. **OUVERTURE**

M. Michel Morin maire suppléant, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2015-12-207 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 NOVEMBRE 2015.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2015-12-208 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2015. **ADOPTÉE.**

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1500382	Jutta Helmer, cours de Yoga 1 ^{er} sept. Au 3 nov. 2015	1 460.00\$
C1500398	Jonathan Cadieux, subv. Loisirs - Natation	67.80\$
C1500399	Marie-Ève Chagnon, subv. Loisirs – Natation et patin artistique	138.30\$
C1500400	Suzane Ouellette, livres, encre HP pour la bibliothèque	183.64\$
C1500401	Librairie Moderne, livres pour la bibliothèque	390.92\$
C1500402	R.M. Leduc & Cie inc., pellicule colorsplash pour la bibliothèque	183.56\$
C1500403	Julie Bonhomme, subv. Loisirs – Patin artistique	148.50\$
C1500404	Denisse Gonzalez Morales, subv. Loisirs – Patin artistique	249.00\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1500405	Aréo-Feu, répar. Caméra thermique et achat boudins hydrophobes	1 312.06\$
C1500406	FQM, frais messageries DICOM pour service des incendies	51.70\$
C1500407	Régie d'incendie MSG – SBI, service du TPI 18 oct. Au 14 nov. 2015	706.05\$
C1500408	Municipalité de Saint-Alexandre, entraide au 151 rue Campbell	449.86\$
C1500409	Pétroles Dupont inc., réparation tuyau chauffage de la caserne	121.87\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

C1500410	FQM, frais formation pour l'inspectrice municipale	580.62\$
C1500411	COMBEQ, frais formation pour l'inspectrice municipale	310.43\$
C1500417	Ferme R.C.R. inc., remboursement dépôt reboisement	570.00\$

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1500412	L'Homme et fils inc., peinture, lumière et fixture pour garage, eau, câble	221.26\$
C1500413	Municipalité d'Henryville, assainissement 2 ^e et 3 ^e trimestre, immo 3 ^e trim.	15 494.92\$
C1500414	Garage Yves St-Laurent, freins et roulement (bearing) camion de voirie	300.92\$
C1500415	MacTrap, service de capture de 4 castors	632.36\$
C1500416	Aqua Data inc., inspection annuelle de 23 bornes fontaines	771.77\$
C1500418	Ferme Walas, démantèlement de 3 barrages de castors	367.92\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1500381	CSST, ajustement des cotisations 2012 et 2014	33.69\$
C1500419	Me Paul-Claude Bérubé, honoraire à la Cour municipale	819.20\$
C1500420	Papeterie Cowansville inc., enveloppes et papiers couleur	143.37\$
C1500421	Petite Caisse, timbres, café, eau, crème	72.40\$

Pour un total de : 25 782.12\$

2015-12-209 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 25 782.12\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉE.**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Décembre 2015	2 662.29\$	
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Novembre 2015	7 680.83\$	
C1500383	Super Soir Venise, diesel camion d'incendie	40.69\$	
C1500384	Groupe Environex., analyses d'eau – Octobre 2015	124.76\$	
C1500385	L'Homme et fils inc., timbres et frais de poste – Novembre 2015	239.41\$	
C1500386	Garage Yves St-Laurent, essence du camion de voirie	75.00\$	
C1500387	Financière Manuvie, assur.collective – Décembre 2015	1 355.59\$	
C1500388	Gestim inc., service d'inspection municipal – Novembre 2015	1 931.01\$	
C1500389	Pétroles Dupont inc., huile à chauffage caserne	152.39\$	
C1500390	Alain Hétu, entente cellulaire de novembre et décembre 2015	130.00\$	
L1500090	Hydro-Québec, électricité Lumières de rues	657.71\$	
L1500091	Hydro-Québec, électricité PM1	291.78\$	
L1500092	Hydro-Québec, électricité garage et pavillon des loisirs	421.12\$	
L1500093	Receveur générale du Canada, DAS d'octobre 2015	2 027.40\$	
L1500094	Ministère du Revenu du Québec, DAS d'octobre 2015	5 128.59\$	
L1500095	Desjardins service des cartes, décorations halloween, liqueur, café	521.98\$	
L1500096	MRC du Haut-Richelieu, matières résiduelles décembre 2015	4 564.07\$	
L1500097	MRC du Haut-Richelieu, ajout d'unités de collecte 2015	2 008.56\$	
L1500098	Hydro-Québec, électricité Centre communautaire	840.13\$	
L1500099	MRC du Haut-Richelieu, frais formation pompier - MDO	260.00\$	

Pour un total de : 31 113.31\$

Dépenses autorisées par résolution

C1500391	B. Fréreau et fils inc., déneigement vers. 1/3 (2014-10-288)	14 027.41\$	
C1500392	Abattoir Campbell, buffet diner Halloween (2015-10-185)	129.35\$	
C1500393	Services sanitaires G. Campbell inc. (2014-11-321)	183.91\$	
C1500394	ProSolaire, afficheur radar de vitesse (2015-10-187)	3 357.85\$	
C1500395	Mathieu Gagnon, ruban, toile et géotextile pour Halloween (2015-10-185)	63.04\$	
C1500396	Bernard Morin, animation Fête de Noël (2015-10-186)	68.98\$	
C1500397	Animations Clin d'œil inc., spectacle de Noël (2015-10-186)	649.03\$	

Pour un total de : 18 479.57\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) DEMANDE D'ADHÉSION ET D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME *MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)*

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire encourager la participation active des aînés au sein de la communauté;

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien financier et technique disponible comprend un volet pour les demandes faites sur une base individuelle;

EN CONSÉQUENCE :

2015-12-210 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien autorise la présentation d'une demande d'adhésion et d'aide financière dans le cadre du programme de soutien Municipalité amie des aînés (MADA) du Ministère de la Famille et des Aînés et s'engage à une participation financière de 30%;

QUE la municipalité de Saint-Sébastien désigne Mme Josée Rochette, Agente de bureau et Coordinatrice des loisirs, comme personne mandataire déléguée pour le suivi de la demande d'aide financière et M. Martin Thibert, maire, comme la personne élue responsable des questions des aînés;

QUE Mme Manon Donais, directrice générale, soit autorisée, au nom de la Municipalité de Saint-Sébastien, à signer la convention d'aide financière ou tout autre document relatif à la présente résolution, ainsi que pour la reddition de comptes. **ADOPTÉE.**

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE L'AN 5 DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 22 juillet 2010;

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier *Excel* pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique) ;

CONSIDÉRANT QUE le rapport annuel d'activités-AN 5 (22 juillet 2014 au 21 juillet 2015) a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Saint-Sébastien ont pris connaissance dudit rapport;

EN CONSÉQUENCE :

2015-12-211 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité de Saint-Sébastien adopte le rapport annuel d'activités-An 5, en lien avec le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique. **ADOPTÉE.**

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) REMBOURSEMENT DU DÉPÔT – DOSSIER DE REBOISEMENT DE FERME RAUNIS

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de garantie au montant de 570.00\$ lors du déboisement d'une partie de terre agricole du 8 novembre 2006;

CONSIDÉRANT la demande de remboursement de la Ferme Raunis enr. et/ou Ferme RCR pour le solde de 570.00\$;

CONSIDÉRANT QUE l'inspection du 11 novembre 2015 confirme que le reboisement est effectué au complet et selon les exigences de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE :

2015-12-212 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que suite à la satisfaction et au respect des exigences en ce qui concerne le reboisement, le montant de 570.00\$ soit remis à la Ferme Raunis enr et/ou Ferme RCR. ADOPTÉE.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'AJOUT DE PIERRE PRÈS DU PAVILLON DES LOISIRS

2015-12-213 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 1575.00\$ soit autorisée pour l'ajout de pierre près du Pavillon des loisirs. ADOPTÉE.

B) FACTURATION DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DEMANDE D'UNE QUITTANCE POUR L'AN 2014 ET PRÉCÉDENTES

CONSIDÉRANT QUE lors de la réception de la facturation du 4^e trimestre de 2014, il avait été convenu entre les parties, que ladite facturation était à jour et qu'aucune autre facture antérieure au 31 décembre 2014 ne serait rechargée à la municipalité de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE suite à la vérification externe et la préparation des états financiers 2014 de la municipalité d'Henryville, cette dernière a fait l'ajout de certaines factures d'analyses d'eau des années 2014 et 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Saint-Sébastien ont accepté de faire le paiement de ces-dites factures incluses dans le deuxième trimestre de 2015;

EN CONSÉQUENCE :

2015-12-214 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les membres du conseil de Saint-Sébastien demandent une quittance finale pour la facturation de l'année 2014 et les précédentes. ADOPTÉE.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) RAPPEL DE LA TENUE DE LA RÉUNION PORTANT SUR LE BUDGET 2016

Un rappel à l'effet que la séance spéciale du conseil municipal, portant exclusivement sur l'adoption du budget 2016, aura lieu mardi le 8 décembre 2015, à 20h00, à la salle du conseil située au 176, rue Dussault.

B) ADOPTION ET AVIS PUBLIC DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE :

2015-12-215 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le calendrier ci-après décrit, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront le mardi et qui débuteront à 20h00.

12 janvier	2 février
1 mars	5 avril
3 mai	7 juin
5 juillet	2 août
6 septembre	4 octobre
1 novembre	6 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la loi qui régit la municipalité. **ADOPTÉE.**

C) PROCLAMATION DU 8 DÉCEMBRE COMME ÉTANT LA «*JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION*»

CONSIDÉRANT QUE tous les enfants et tous les jeunes ont le droit d'évoluer dans un environnement sain qui leur apporte la sécurité;

CONSIDÉRANT QU'un grand nombre d'entre eux sont aux prises avec l'intimidation, soit comme agresseurs ou agressees, comme agressés et agressées, ou les deux;

CONSIDÉRANT QUE l'intimidation est à l'origine de nombreux problèmes de santé physique et mentale, de suicides, de troubles d'apprentissage, de troubles de comportement et de problèmes relationnels;

CONSIDÉRANT QUE notre société a la responsabilité d'offrir aux enfants une éducation qui favorise l'acquisition d'habitudes et de comportements sains et qui interdit le recours à l'abus de pouvoir pour intimider ou harceler ses semblables;

EN CONSÉQUENCE :

2015-12-216 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Ghislain Provost et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal de Saint-Sébastien proclame le 8 décembre comme étant la «*Journée contre l'intimidation*» dans la municipalité de Saint-Sébastien et invite les citoyennes et citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que tous les enfants soient inclus et respectés dans leur milieu de vie. **ADOPTÉE.**

10. VARIA

Rien à signaler

11. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire suppléant invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

12. COURRIER

Rien à signaler

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-12-217 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20 h 18. **ADOPTÉE.**

Michel Morin,
Maire suppléant

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière